

SUPPLÉMENT #1
AUTOMNE 2023

1015

> Cessez-le
- FEU EN
PALESTINE

> FIN DE
L'OCCUPATION

SAUVONS GAZA DE L'EXTERMINATION

- > 2,3 MILLIONS DE GAZAOUIS ASSIÉGÉS, BOMBARDÉS ET MENACÉS D'EXTERMINATION PAR ISRAËL
- > DES MILIERS DE GAZAOUIS SONT MORTS, DONT PLUS DE 2500 ENFANTS

Depuis le 7 octobre, 300 civils Palestiniens meurent par jour

La punition collective du peuple palestinien, se poursuit, jour après jour, principalement à Gaza. Les images du carnage suscité par le bombardement israélien contre un hôpital baptiste à Gaza ont fait le tour du monde ; le Croissant-Rouge palestinien a dénoncé un « crime de guerre », les centaines de victimes civiles, « dont des femmes, des enfants, des personnels de santé » et les centaines de blessés graves. Le bilan total de ce massacre pourrait monter à plus de 1000 morts.

Il faut le rappeler : Gaza, mégapole-prison de 2,3 millions d'habitants vit sous blocus total depuis 2007. Qualifiés d'animaux par le gouvernement israélien, écrasés par les bombes, dont des armes chimiques, sans défense antiaérienne ou antimissiles, les Gazaouis sont martyrisés, en live et haute définition. Près de 5 000 civils Gazaouis sont déjà morts (dont plus de 2500 enfants), tués par l'armée israélienne, soit plus de 300 par jour en moyenne.

Parler de Gaza, et par extension de la Palestine, c'est rappeler la mauvaise conscience occidentale. Car Gaza symbolise, à quelques heures de vol de Paris, sur la côte orientale de la mer Méditerranée, la barbarie contemporaine. Gaza, « gouverné » par le mouvement islamiste Hamas, est une prison à ciel ouvert, un ghetto sous blocus terrestre, maritime et aérien. Les Gazaouis sont enfermés par des murailles de béton, mines et barbelés, vivent sans perspectives d'espoir et dans une situation de terreur permanente.

Car depuis 16 ans un blocus illégal et cruel est imposé à la population de Gaza, imposant de fait à la population une situation de privation généralisée. Depuis 16 ans, le gouvernement israélien contrôle l'approvisionnement en eau et en électricité dans la bande de Gaza, s'en servant à plusieurs reprises comme outil de répression collective à l'encontre des civils. Depuis 16 ans, Tsahal organise des survols nocturnes de la ville par ses drones

destructeurs d'immeubles, d'hôpitaux, d'écoles et semeurs de mort.

La Terreur d'Etat qui s'abat cet octobre sur Gaza n'est donc pas « nouvelle » mais son degré d'intensité est sans précédent et, pire, est légitimée en France et ailleurs en Occident sur toutes les ondes médiatiques et politiciennes tandis qu'on tente de museler moralement, politiquement et judiciairement, les voix qui appellent au cessez-le feu, à la paix, à la justice et donc à la fin du blocus contre Gaza, la fin de la colonisation et de l'occupation israélienne et, enfin, l'indépendance réelle de la Palestine.

Siège, déplacements forcés et bombardements à l'arme chimique

L'armée israélienne a annoncé la mobilisation de 300 000 réservistes, le siège et l'instauration d'un blocus total de la bande de Gaza après l'attaque sans précédent menée par le Hamas le week-end du 7 et 8 octobre et les massacres de plusieurs centaines d'israéliens et de palestiniens, dont un nombre considérable de civils. Près de deux cent Israéliens ont été emmenés en otage à Gaza.

Plus de 100 000 soldats et réservistes israéliens sont postés le long de la frontière avec Gaza. Au siège, s'ajoute la perspective d'une opération militaire compliquée par la présence d'otages israéliens, et qui se transformerait nécessairement en un bain de sang touchant avant tout les civils, tant le tissu urbain à Gaza rend inévitable une guerre urbaine de très haute intensité.

Le gouvernement israélien a forcé le départ de plus d'un million de civils Gazaouis, contraints de quitter le nord de la bande de Gaza. Selon tous les spécialistes et les nombreuses ONG sur place, l'évacuation de plusieurs centaines de milliers de personnes et dans un délai aussi réduit est irréaliste et amène une crise humanitaire de grande ampleur, encore renforcé par les bombardements israéliens sur les lieux de passage des convois humanitaire à la frontière avec l'Egypte. Il s'agit bien d'un déplacement forcé. Là encore, un crime de guerre.

Aux frappes militaires – Tsahal a déversé en quelques jours des milliers de bombes sur une cité de 2,3 millions d'habitants sans défense antiaérienne – s'ajoutent l'utilisation d'armes chimiques « incendiaires » et dont le statut est complexe. Selon l'ONG Human Right Watch, l'armée israélienne a en effet utilisé des bombes au phosphore blanc au-dessus de Gaza et au Liban.

Le phosphore blanc s'enflamme en réaction à l'oxygène, démultiplie l'effet déjà dévastateur d'une bombe « classique » et, au contact de la peau, inflige des brûlures très graves, parfois jusqu'aux os, pouvant même s'infecter et être mortelles. Substance chimique inflammable et incendiaire, le phosphore blanc est utilisé par Israël pour bombarder Gaza avec la complicité de l'Occident."

Vers une déportation de la population palestinienne de Gaza ?

« Nous imposons un siège complet à Gaza. Pas d'électricité, pas d'eau, pas de gaz, tout est fermé. Nous combattons des animaux et nous agissons en conséquence », affirmait Yoav Gallant le ministre israélien de la défense. Le gouvernement suprématiste israélien explique vouloir exterminer tout un peuple de son territoire.

L'hypothèse d'un déploiement militaire israélien à Gaza, au sol avec combats urbains et bombardements intenses apparaît de plus en plus probable. Cette opération ne peut que précéder un nettoyage ethnique de très grande ampleur. Le ministre des affaires étrangères américain n'a-t-il pas récemment suggéré de « temporairement » (défense de rire) transférer (c'est-à-dire déporter) les habitants de Gaza dans le désert du Sinaï ? Le peuple palestinien a encore en mémoire le traumatisme de la Nakhba de 1948 et les 700 000 Palestiniens chassés de leur terre. Rappelons que près de trois Palestiniens sur cinq vivent déjà exilés et/ou réfugiés dans les camps palestiniens présents au sein des pays limitrophes, notamment le Liban ou la Jordanie.

Jusqu'à quand Israël pourra perpétrer des crimes de guerre flagrants et évidents, en toute impunité et même avec la bienveillance (et le soutien militaire/financier/moral) des puissances occidentales, dont

la France, un des seuls pays au monde à interdire systématiquement les manifestations de solidarité avec la Palestine ?

Car à ce contexte, insupportable, s'ajoute l'interdiction par l'Etat de manifester, en France, sa solidarité avec la Palestine. Si le Conseil d'Etat a nuancé les paroles du ministre de l'Intérieur, chacun aura compris que ce qui se joue, au-delà de la « simple » question palestinienne, c'est bien la mise en place d'une étape supplémentaire dans la fuite en avant autoritaire et liberticide du régime ultralibéral de Macron. L'arrestation du secrétaire général de l'UD CGT du Nord au prétexte fallacieux et diffamatoire d'apologie du terrorisme confirme la gravité du moment que nous vivons.

Notons, au passage, que la France et les Etats-Unis, les deux nations les plus en pointe dans le soutien d'Etat à Israël, ont fait échouer deux propositions de résolutions des Nations unies exigeant la mise en place d'un cessez-le-feu. Pourtant l'urgence d'un cessez-le-feu est une évidence.

Gaza doit vivre. La Solidarité avec la Palestine vivra et vaincra. Nous ne laisserons pas la Palestine seule face à ce nouvel crime de guerre innommable qui se prépare. La paix et la fin des massacres passe par la fin du blocus de Gaza, la fin de l'occupation militaire israélienne, le démantèlement des colonies, la destruction des murs de la honte, la libération des milliers de prisonniers politiques dont Georges Ibrahim Abdallah détenu en France, et la reconnaissance d'un État palestinien dans les frontières de 1967.

Comme le rappelle la Fédération Syndicale Mondiale, « *il est clair que le seul moyen de garantir et de consolider la paix et la sécurité pour les peuples de Palestine et d'Israël, mais aussi dans l'ensemble du Moyen-Orient, est de mettre immédiatement fin à l'occupation et à la colonisation israéliennes dans les territoires arabes occupés, comme le prévoient les résolutions de l'ONU, d'établir un État palestinien indépendant aux frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale et de garantir le droit au retour des réfugiés palestiniens.*



4

UNITÉ • CGT

offensive générale contre nos libertés

- > **interdictions de manifestations**
- > **bombardements médiatiques**
- > **menaces de dissolutions**
- > **arrestations de syndicalistes CGT**

La SOLIDARITÉ
Avec La
PALESTINE
N'EST PAS
négociable

Notre période est rythmée par la poursuite du siège de Gaza par Israël et la mise à mal, en France, de la volonté du pouvoir d'écraser le soutien à la cause palestinienne. A Paris, Lyon, Lannemezan et ailleurs, le scénario se répète : les préfetures interdisent, le tribunal administratif, saisi, suspend l'interdiction.

Il va de soit que la mobilisation associative, citoyenne, syndicale et politique contre le massacre de civils gazaouis est attaquée de toutes parts et doit trouver, en parallèle des appels aux manifestations (interdites ou incertaines du fait du contexte délétère), des initiatives nouvelles à l'instar des meetings et assemblées générales organisées par les Unions départementales CGT du Nord et des Bouches du Rhône.

L'arrestation du secrétaire général de l'UD CGT du Nord, pure tentative d'intimidation de l'Etat, doit à ce titre faire prendre conscience de la gravité du moment.

Il est temps de faire un pas en avant. Nos libertés sont aussi en jeu dans cette séquence.

La criminalisation du mouvement social et de la solidarité avec la Palestine a connu une brutale accélération ce vendredi matin avec l'arrestation simultanée du secrétaire général de l'Union départementale CGT du Nord, et de la secrétaire administrative de l'UD CGT à 6h du matin par une dizaine de policiers, dont certains étaient cagoulés.

Le prétexte pour cette mise en scène ? Un communiqué « la fin de l'occupation est la condition de la paix en Palestine », et les initiatives de l'UD CGT 59 en solidarité avec le peuple palestinien, telles une Assemblée générale et un appel aux dons humanitaires pour la Palestine, dans un contexte d'interdiction systématiques des manifestations de soutien.

Les deux militants ont été libérés à midi. Jean-Paul Delescaut a confirmé le motif « d'apologie de terrorisme » pour son arrestation, ce qui illustre la dérive autoritaire d'un Pouvoir capable de manipuler le concept même d'antiterrorisme pour tenter de terroriser ses propres citoyens. L'UD CGT exige l'arrêt des poursuites et a annoncé porter plainte pour dénonciation calomnieuse et dénonciation de délit imaginaire. La CGT 59 porte également plainte contre le journal la Voix du Nord pour diffamation.

Gouvernement, patronat, police, justice, médias : l'UD CGT 59 et ses syndicalistes CGT font résolument face à l'offensive générale contre nos libertés.

Car de quoi parle-t-on, au juste ? Tout simplement du droit élémentaire d'opinion et de solidarité avec un peuple opprimé. Cette solidarité, historique, n'est pas nouvelle. Entretien par les militants et les organisations CGT, le soutien à la cause palestinienne n'est pas négociable et c'est bien ce qui insupporte nos gouvernants.

Combative et offensive, la première UD de France est dans le collimateur du patronat et de la préfecture ; les récentes et actuelles grèves à Vertbaudet ou Emmaus, émaillées d'ailleurs de provocations et brutalités policières, le rappellent.

Dans un communiqué publié le 20 octobre, l'UD CGT du Nord relève l'ampleur des moyens mis en œuvre par l'Etat, l'utilisation d'unités antiterroristes et explique qu'aucune déclaration ne contient bien évidemment « ni d'apologie du terrorisme, ni d'incitation à la haine. ». Pour la CGT 59, cette « opération politico-judiciaire est inédite » et « vise à criminaliser l'action syndicale et plus généralement à empêcher toute expression politique sur le conflit israélo-palestinien qui ne correspondrait pas à la ligne du gouvernement. Elle est le franchissement d'un nouveau seuil dans la limitation des libertés

publiques, notamment syndicale et d'expression, garanties par la Constitution. ».

Il ne suffit donc plus d'interdire systématiquement les manifestations, de pressurer les associations de soutien à la Palestine, de menacer des partis politiques comme le NPA ou la France insoumise de dissolution. Le pouvoir passe à la vitesse supérieure et a décidé de tester la réactivité des organisations CGT.

Comme le rappelle l'UD CGT 59 dans son communiqué, « la réduction du périmètre démocratique doit alerter l'opinion publique ainsi que la société civile, les forces politiques et les institutions de la République. »

Cette situation a par ailleurs été dénoncée par le syndicat de classe grec PAME dans un communiqué qui exigeait « la libération immédiate du secrétaire général de l'UD CGT NORD, Jean Paul Delescaut, l'arrêt des persécutions contre le syndicat Starbucks Workers Unite [aux Etats-Unis], l'arrêt de la criminalisation et de la persécution de l'action syndicale et de la lutte pour la paix et la liberté en Palestine. »

Face à l'offensive générale contre nos libertés, il faut avancer d'un pas, tous ensemble et en même temps. Les 10 derniers jours l'ont montré : le pouvoir et ses relais veulent écraser les opposants au soutien inconditionnel à l'Etat d'Israël. Tous les prétextes seront bons à prendre pour le gouvernement. La seule chose qu'il puisse comprendre, c'est le rapport de force.

L'exigence du cessez-le-feu, l'appel à la paix et donc à la fin de la colonisation et de l'annexion du territoire palestinien par Israël, sont évidents et légitimes. Il faut démultiplier les initiatives et manifestations.

Nous devons, y compris si besoin par l'usage inflexible et constitutionnel du droit de grève, faire respecter nos droits politiques, dont celui de manifester et/ou d'exprimer librement sa solidarité avec le peuple de Palestine.

Car, nos libertés sont bien au cœur de ce qui se joue aujourd'hui, au-delà de la question palestinienne. Nos libertés sont rognées année après année par une Macronie hors sol et en roue libre.

Pour Gaza, la Palestine et la paix, mais également pour le respect de nos droits et libertés, répondons présents massivement aux initiatives et manifestations !



Dans Le monde, Les PEUPLES SOLIDAIRES DE LA PALESTINE

DES CENTAINES DE MILLIERS DE PERSONNES MANIFESTENT LEUR SOLIDARITÉ, NOTAMMENT À LONDRES, ATHÈNES, NEW YORK, ALGER, RABAT, KUALA LUMPUR, SYDNEY...



La SOLIDARITÉ avec La PALESTINE FAIT ENTENDRE sa VOIX en FRANCE

DE LILLE à MARSEILLE, MALGRÉ ET CONTRE LA RÉPRESSION, LES TRAVAILLEURS ET CITOYENS FONT ENTENDRE LA VOIX DE LA SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE DE PALESTINE





La FIN DE L'Occupation et de La COLONISATION EST LA CONDITION DE LA PAIX en PALESTINE

Quelques rappels utiles pour mieux combattre les fake news, résister aux bombardements médiatiques et faire échec aux volontés de museler ceux et celles qui sont en solidarité avec la Palestine. Signalons immédiatement le mensonge violent qui consiste à affirmer le caractère « démocratique » d'Israël, un État raciste, suprématiste et ségrégationniste.

Les défenseurs d'Israël légitiment le soutien « inconditionnel » des Etats-Unis, de l'OTAN et de l'Union européenne, justifient les crimes de guerre israéliens, et tentent de cacher la réalité historique de l'Occupation (criminelle et illégale) en Palestine, imposée à partir de 1947-1948.

> Quelques chiffres historiques depuis 1947 : plus de 100 000 Palestiniens sont morts, tués par l'armée et les forces paramilitaires israéliennes. Des centaines de milliers de Palestiniens ont été expulsés de leurs territoires et Israël a pris le contrôle de 774 villes et villages palestiniens, dont 531 ont été complètement détruits.

> Selon l'ONU, il y a plus de 6,3 millions de réfugiés palestiniens. 30% d'entre eux vivent dans les 58 camps de réfugiés officiels liés à l'"Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient". Ce nombre n'inclut pas les milliers de réfugiés non enregistrés qui, chaque année, rejoignent les routes de l'exil.

> Depuis le début de l'année 2023, les forces d'occupation israéliennes ont arrêté plus de 5 000 Palestiniens, dont des femmes et des enfants. Des milliers de prisonniers politiques croupissent dans les prisons israéliennes ; la torture y est quotidienne. Il y a également plus de 1200 « détenus administratifs » supplémentaires enfermés sans procès. Démocratie vous avez-dit ?

> Les défenseurs de l'Occupation israélienne dissimulent aux yeux du monde l'annexion rampante de toute la Palestine, par l'Annexion et la Colonisation. 60% de la Cisjordanie est totalement contrôlée par l'armée israélienne, les territoires sous autorité (formelle) palestinienne sont enfermés par le « Mur de la honte » et ses miradors tandis que chaque ville, quartier et village est contrôlée par des « zones de sécurité » et des centaines d'avant-postes.

> Les partisans de l'Etat raciste d'Israël cachent aussi l'accélération continue de la colonisation en Cisjordanie notamment. Ces colonies sont des outils d'occupation et d'oppression. Environ 40% de la Cisjordanie est désormais entre les mains des colons dont le nombre a été multiplié par sept depuis la signature des Accords d'Oslo en 1993, passant de 115 000 à 750 000.

> Politiciens et médias masquent également la réalité du martyr de la cité de Gaza et ses 2,3 millions d'habitants, sous blocus total depuis 2007. Sur la période 2008-2023, Gaza a subi au moins 93 jours de bombardements israéliens meurtriers ; d'après les chiffres officiels on compte 4 240 morts et 22 902 blessés

En définitive, l'enjeu central du moment est bien de rappeler le droit inaliénable et le devoir historique du peuple palestinien, comme tout autre peuple, de revendiquer ses droits et de lutter pour vivre dans un pays libre et souverain, délivré de l'Occupation, et de créer les conditions de sa libération totale de l'exploitation capitaliste.